

Image not found or type unknown



Mon conjoint français souhaiterait adopter mon fils de 7 qui vit au Cameroun.

Par **JDub**, le **19/07/2023** à **03:16**

Madame/Monsieur

Je suis une camerounaise mariée à un français et ça fait un mois que j'ai rejoint mon mari en France. Mon époux souhaiterait adopter mon enfant que j'ai laissé au Cameroun et qui n'a pas été reconnu à la naissance par son père biologique. Du coup nous souhaitons savoir s'il y'a un délai à observer avant de déclencher la procédure d'adoption. Si ou lequel ? quel type d'adoption allons nous opter dans notre cas?

Quel tribunal devons nous saisir ? Où est-ce que la procédure d'adoption devra-t-elle se faire: en France ou au Cameroun ? Je tiens à rappeler ici que mon mari a des enfants déjà.

Merci d'avance pour votre réponse.